Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

ID: 080-200070969-20251009-2025_0910_06-DE



Feuillet 1027

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le NEUF OCTOBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Hailles sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Avre Luce Noye

Communauté & Communes

: 67 **Titulaires** Membres présents :38 dont suppléé : 02

Membres représentés : 07 : 45 Votants

Date de la convocation 3 octobre 2025

Secrétaire de séance : Mme DOUAY SONIA

Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VERONT Fabrice, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël. SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, AMIACHE Franck suppléant de CARON Hubert, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge suppléant de CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de M. BLIN Nicolas, M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de Mme PREEVOST Anne-Marie, M. JUBERT Patrick de BERTOUX Julia, M. NOCHEZ Didier de Mme MESMIN Véronique, M. LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M.VAN DE VELDE Michel de M. LEROY Jean-Maurice

Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corrinne, MESMIN Véronique, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, VIOLLETTE Paul, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

OBJET : Vente d'un terrain « Stade Deltour » route de Guyencourt – Commune d'Ailly-sur-Noye

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Développement économique, Tourisme, ESS

Vu la demande formulée et décision de la commune d'Ailly-sur-Noye, portant intention d'achat d'un terrain sur la ZAC du Val de Noye, route de Guyencourt à Ailly-sur-Noye, parcelle n° Z440 d'une surface de 8 461 m², à usage de terrain de football (cf annexe délibération du Conseil municipal), Vu l'avis des domaines n°2023-80010-83415 et la lettre – prorogation d'avis des domaines du 2025-80010-44222 fixant la valeur vénale de la parcelle à commercialiser, Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 15 septembre 2025,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 40, Contre : 1 Mme DOUAY Sonia, Abstentions : 4 Mme PATRICE BOURDELLE Christine, Mrs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël) le Conseil Communautaire :

Autorise la vente de la parcelle n°Z440 (surface 8461 m²) à la Commune d'Ailly-sur-Noye, située sur la ZAC du Val de Noye pour un montant de de 65 000 euros Hors taxes et Hors frais,

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

ID: 080-200070969-20251009-2025 0910 06-DE

- Confie la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître CORNU à Ailly-sur-Noye, les frais d'acte étant à la charge exclusive de l'acquéreur,
- Autorise le Président et le vice-Président Développement économique Tourisme à signer l'acte de vente,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique Tourisme à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 9 octobre 2025 à HAILLES

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 13/10/25 Affiché le 15/10/25

Le Président, Alain DOVERGNE

2/2